Soixantième année. - N ° 50 A Vendredi 13 mars 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5391

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 4 mars 2026.
Autre arrêt de la Cour d'Appel.
900 614 173 RCS Bobigny.
KEY FOR YOU.
Forme : Société par actions simplifiée.
Sigle : K4U.
Activité : agence immobilière, transactions immobilières, courtage en financement..
Adresse : 161 Avenue Gilbert Berger, 93290 Tremblay-en-France.
Complément de jugement : Arrêt de la Cour d'Appel de PARIS en date du 02/12/2025, infirmant le jugement du Tribunal de commerce de BOBIGNY ouvrant une procédure de liquidation judiciaire en date du 25/06/2025, statuant à nouveau et y ajoutant, ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la SAS KEY FOR YOU, fixe la date de cessation des paiements au 05/06/2024, ouvre une période d'observation de six (6) mois à compter de l'arrêt, désigne la société MJS PARTNERS en la personne de Me SOINNE, 2 Bis Rue de Lorraine, 93022 BOBIGNY, en qualité de Mandataire judiciaire, désigne Me Olivier DOUTREBENTE, 2 Rue Rossini, 75009 PARIS, en qualité de commissaire priseur afin de réaliser, s'il y a lieu, l'inventaire prévu par l'article L.622-6 du Code de commerce et la prisée de l'actif du débiteur, invite les délégués du personnel ou les salariés s'il en existe à désigner un représentant dans les conditions prévues par les articles L.621-4 et L.621-6 du Code de commerce, fixe à huit (8) mois à compter de l'arrêt le délai de dépôt, par le Mandataire judiciaire, de la liste des créances, mentionnée à l'article L.624-1 du Code de commerce, renvoie l'affaire devant le Tribunal de commerce de BOBIGNY pour la poursuite de la procédure et la désignation du juge commissaire.